



Bassin Loire-Bretagne
Bassin de la Gartempe
Affluent de la Gartempe
Longueur : 52 km
Bassin versant : 286 km²
(y compris Bazine et Glayeule)
Source : BD CARTHAGE®

Le VINCOU

Directive Cadre sur l'eau.

La directive 2000/60/CE du parlement européen et du conseil du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire de l'eau, communément appelée Directive cadre sur l'eau (DCE) a pour objet de définir des masses d'eau, unité d'évaluation de la DCE, agrégation des tronçons élémentaires qui la compose et appartenant à une seule hydroécocorégion.

Le Vincou est dans la masse d'eau : « Le Vincou et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec la Gartempe » (code européen FRGR0418).

Hydrométrie

Les débits caractéristiques du Vincou sont mesurés à la station hydrométrique de Bellac (code L5223020) ; Cf. *Rubrique Hydrométrie*. Cette station succède à celle (code L5223010) en service entre 1966 et 1989.

Qualité

Le Vincou a été affecté d'un objectif de qualité 2 (qualité passable) dans sa partie amont (dans les Monts d'Ambazac jusqu'à Compreignac), puis 1 B (bonne qualité) jusqu'à l'amont de Bellac ; il redevient 2 (qualité passable) puis 1 B (bonne qualité) à l'aval de Bellac jusqu'à la confluence avec la Gartempe. Il est classé en deuxième catégorie piscicole en aval du pont SNCF de la Roche Corbière (commune de Bellac). L'étude de qualité la plus récente réalisée par la DIREN Limousin sur le Vincou date de 1999 ; elle porte sur l'ensemble de son cours et de ses principaux affluents.

Le point de mesure du Réseau National de Bassin (RNB) du Vincou est situé à l'aval de Bellac (code 95000).

Le réseau départemental mis en œuvre depuis mars 2001 par le Conseil Général de la Haute-Vienne selon un protocole Agence de l'Eau Loire-Bretagne - Conseil Général de la Haute-Vienne a un point de mesure sur le Vincou à Thouron (à l'aval des plans d'eau de Thouron et Compreignac, code 94200). Les données correspondantes sont à demander au Conseil Général de la Haute-Vienne (Direction du Développement, Service Eau et Assainissement, 43, avenue de la Libération, 87000 LIMOGES, tél 05.55.45.10.10).

Les études menées par le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP¹) Auvergne-Limousin et les Fédérations des AAPPMA, à la station du Réseau Hydrobiologique et Piscicole (RHP) du Vincou à Thouron (lieudit « Pont de la Croix-Batissou ») font état d'une situation des peuplements perturbés en 1994 et 1997 et dégradé en 1999. Est considéré comme perturbé un état pour lequel l'abondance des espèces sensibles diminue, et celle des espèces résistantes est normale ou même plus forte que la normale ; des espèces atypiques peuvent être présentes. Est considéré comme dégradé un état pour lequel des espèces sensibles ont disparu. L'abondance des espèces résistantes peut être plus faible que la normale. Les espèces atypiques peuvent être nombreuses et abondantes. Toutes informations complémentaires peuvent être demandées à cet organisme (ONEMA Auvergne-Limousin, Marmilhat, 63370 LEMPDES ; tél 04.73.90.26.26).

¹ Devenu Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) par décret du 25 mars 2007 en application de la loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006.

Avec la mise en place de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), le réseau qualité devient le suivant :

Réseaux de mesures de la qualité des eaux superficielles en Limousin en 2008

Code station	Localisation générale	Ancien réseau	Réseau 2008
04094200	Aval plans d'eau, Thouron et Compreignac	RCD-RHP	DCE-RCS (contrôle de surveillance)

Pour en savoir plus : « La qualité des cours d'eau en Limousin, 10 années de suivi 1997 à 2006, Exploitation des données du Système d'Évaluation de la Qualité des Eaux », Plaquette DIREN Limousin, 26 pages ; *Cf. Rubrique Qualité des eaux superficielles.*

Atlas de zones inondables

Un atlas des zones inondables du Vincou entre Bellac et Peyrat-de-Bellac (10,1 km) a été réalisé par le Laboratoire des Ponts et Chaussées (LRPC) de Clermont-Ferrand en 2001.

Intérêt écologique et patrimonial

Le Vincou, dans son cours amont, traverse la ZNIEFF de type II des Monts d'Ambazac et de la vallée de la Couze, puis la ZNIEFF de type I de l'Etang de la Crouzille ; il traverse ensuite la ZNIEFF de type II des Etangs de la région de Thouron ; *Cf. Rubrique Nature\ZNIEFF.* Seul le site inscrit du Centre ancien de Bellac (15 novembre 1985) est parcouru par le Vincou ; *Cf. Rubrique Nature\Sites.*

Les principaux affluents du Vincou (**Bazine** et **Glayeule**) ont été affectés d'un objectif de qualité 1 B (bonne qualité) sur l'ensemble de leur cours et classés en première catégorie piscicole ; la vallée de la Glayeule a été recensée en ZNIEFF de type I (*Cf. Rubrique Nature\ZNIEFF*) et fait partie de la zone Natura 2000 de la Gartempe (numéro SPN 7401147, dont le document d'objectif (DOCOB) a été approuvé le 7 octobre 2003, opérateur CREN, *Cf. Rubrique Nature\Natura 2000*).

Mise à jour : novembre 2008